

LA TRIBUNE APTS

Montérégie-Centre



SOMMAIRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE

TROUVEZ UN NOM AU NOUVEAU JOURNAL SYNDIAL

MOT DE VOTRE REPRÉSENTANT NATIONAL

LA MOBILISATION EN MONTÉRÉGIE-CENTRE

SAVIEZ-VOUS... UN MOT DE VOTRE PERSONNE CONSEILLÈRE

PROMOTION DES PROFESSIONS !

CONNAISSEZ-VOUS VOS COLLÈGUES ORGANISATEUR·TRICE·S COMMUNAUTAIRES

UN PARCOURS INSPIRANT

LES MEMBRES À L'HONNEUR !

VOUS VOULEZ PARTICIPER AU JOURNAL ?

PETIT RAPPEL...

Mot de la présidente

par Mélanie Leblanc, présidente de l'exécutif local

Bonjour,
étant nouvellement présidente, je vais donc débiter avec une brève présentation de mon parcours. Je suis technologiste médicale depuis 2000, j'ai débuté ma carrière dans la région de Québec, au sein d'un centre universitaire. Par la suite, après un détour par le Nouveau-Brunswick, j'ai été embauchée à l'Hôpital Charles Lemoyne en 2011, au laboratoire de pathologie et je me suis rapidement impliquée comme agente de liaison au sein du syndicat local APTS Montérégie-Centre.



Ce qui m'a attirée vers le syndicalisme au départ, c'est la défense des droits. Depuis 2019, je suis impliquée plus étroitement au sein de l'exécutif. J'ai découvert qu'il est possible de faire une différence dans le quotidien d'une majorité de membres qui nous interpellent. Oui oui, le syndicat sert à quelque chose! Il est difficile d'imaginer à quel point votre équipe syndicale travaille fort à chaque jour pour rétablir des injustices, dénoncer des gestionnaires qui prennent des décisions qui contreviennent à notre convention collective et qui ne suivent pas la vision et les valeurs véhiculées par la haute direction. Mon rôle de présidente m'offre l'opportunité de rencontrer le PDG, M. Richard Deschamps, afin de discuter des réels enjeux que vous vivez sur le terrain. De plus, lors d'une rencontre, à la fin du mois de février, nous avons fait un suivi avec lui de l'action de mobilisation de décembre « Souhaits de Noël au PDG ». Lui et son équipe nous ont assurés que les

32 lettres ont été lues. M. Deschamps a apprécié que des solutions concrètes aient été soumises. Il était prêt à nous revoir pour faire le suivi de certaines demandes. Les principaux sujets abordés pour cette première rencontre ont été l'attraction et la rétention du personnel. Pour moi, la rétention passe entre autres par la reconnaissance, l'écoute, le travail collaboratif et une gestion plus humaine. Saviez-vous que vos gestionnaires ont un budget reconnaissance pour vous offrir de petites attentions ? D'ailleurs, je me fais un devoir de rappeler à l'employeur de l'utiliser. Pour reprendre une expression de ma prédécesseure, 2022 devrait être une année pour mettre de l'avant le « tender loving care ». Nous en avons tous et toutes grandement besoin.

D'autre part, la plateforme politique adoptée au dernier congrès de l'APTS porte sur les thèmes suivants : Prendre soin de nous, prendre soin de la collectivité et prendre soin de notre environnement. C'est dans cet esprit que nous allons poursuivre nos travaux et continuer de vous représenter avec rigueur et dévouement. Prendre soin de nous c'est aussi profiter d'une belle soirée entre collègues, l'invitation est déjà lancée : on se voit à la cabane à sucre le 31 mars!

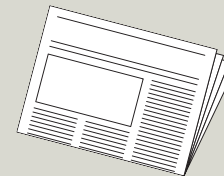
Trouver le nom du journal syndical

Il y a quelques semaines, nous vous avons fait un petit concours pour trouver le nom du nouveau journal syndical publié par l'exécutif. Vous avez été plusieurs à nous soumettre vos suggestions.

Comme vous l'avez lu, au début du journal, l'exécutif a porté son choix sur « **La Tribune APTS** » qui nous a été soumis par **Isabelle Roy**. Pour sa proposition, elle se mérite un certificat cadeau de 25\$ au Rôtisserie Benny & co.

Merci à tous et à toutes pour vos propositions.

Félicitation à notre gagnante !



Mot de votre représentant national

par Michael Rocheleau, représentant national



Bonjour à vous, chères membres de l'APTS,

Comme vous le savez déjà probablement, nous avons signé notre contrat de travail (convention collective) avec le gouvernement Legault, le 25 janvier. Il est entré en vigueur le 30 janvier. Les négociations ont été difficiles et ont traîné en longueur, ce qui ne nous a pas empêchés d'obtenir plusieurs gains, tels que des augmentations salariales, des montants forfaitaires pour tous, des primes et compensations spécifiques pour certains titres d'emploi, la possibilité de se faire rembourser les frais de stationnement au port d'attache, etc.

Nous vous accompagnerons dans l'interprétation de ces gains et nous assurerons que vos conditions de travaux négociées soient respectées.

Je vous invite à consulter notre nouvelle convention collective ci-jointe :

<https://drive.google.com/file/d/1AdkTA13Zh7ncq-G3SIHFi-7-ngvHf9Ge/view>

Une nouvelle campagne sociopolitique a été développée par le secteur de l'action sociopolitique et approuvée au congrès de novembre dernier. Elle s'articule autour de 3 axes : l'amélioration des déterminants de la santé et services sociaux et de la prévention, l'amélioration de la qualité des services et leur accès pour la population, créer une société plus verte et en santé en insistant sur ce qui lie soins et environnement. Ainsi, nous, membres de l'APTS, aspirons à devenir des acteurs de changements sociaux. Nous sommes déjà, fièrement et fermement, un rempart démocratique à la centralisation extrême de décisions autoritaires, à des dérives managériales, à un financement non constant des soins de santé et services sociaux, etc. Il est à noter que l'APTS s'est dotée d'un comité d'analyse et de recommandations en matière d'intelligence artificielle (IA) en santé et services sociaux. Eh oui, dans le cadre du projet de loi 19, Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives, des consultations de juristes et archivistes médicales auront lieu en mars. D'ici là, voici quelques thèmes identifiés pour stimuler nos réflexions par rapport à l'IA : protection des données, sécurité des patients, confiance et incertitudes par rapport à la technologie, craintes par rapport à l'automatisation.

Nous, l'exécutif local et l'APTS nationale, continuons à faire valoir vos préoccupations et les enjeux rencontrés dans le cadre de votre travail.



La mobilisation en Montérégie-Centre

par Julie Béland, directrice de l'exécutif local (mobilisation et information)

Bonjour,
Technicienne en travail social de formation, j'ai travaillé au CLSC Vallée-des-forts au soutien à domicile depuis mon embauche en 2007. Un groupe d'usager·ères qui me tient particulièrement à cœur et pour qui la défense des droits passe trop souvent sous le radar. C'est d'ailleurs la défense des droits qui m'a poussée à m'impliquer comme agente de liaison depuis plus de 10 ans et comme membre de l'exécutif local depuis 2019.

Qu'est-ce que la mobilisation ? C'est l'action d'un groupe qui joint ses forces et capacités et qui dirige son énergie vers un but commun, afin d'apporter une visibilité à une cause ou des changements à un système. C'est ce que fait, entre autres, un syndicat comme l'APTS! Depuis mars 2020, avec l'urgence sanitaire combinée à la négociation de notre convention collective, nous avons eu un lot de défis, tant pour la mobilisation et que le service aux membres. Concrètement, l'adaptation et la créativité ont été les maîtres-mots dans toute cette aventure. Avec la publication de l'Infolettre, nous avons pu vous communiquer les informations en lien avec la négociation et sur les sujets d'importance au sein du CISSS Montérégie-Centre. Le journal syndical vient développer sur des sujets de fond qui vous concernent.

Finalement, la bonification de l'équipe de l'exécutif local nous a permis d'augmenter les présences sur le terrain, la participation aux tables et comités nationaux, les actions locales, montérégiennes, nationales et intersyndicales. Cependant, même avec la meilleure implication de tous les membres de l'exécutif local, du représentant national et des personnes conseillères, une action de mobilisation n'a pas le même impact sans la participation des membres. C'est avec l'engagement commun de tous et de toutes que la force d'un message développe tout son plein potentiel. À titre d'exemple, la fin du mois de février dernier, des élections ont eu lieu pour plusieurs comités nationaux et la Montérégie-Centre est très bien représentée ! Voici la liste des membres de l'APTS Montérégie-Centre et de l'exécutif :

Comités nationaux :

Action féministe :

- Amélie Cournoyer, travailleuse sociale

Sociopolitique :

- Julie Béland, directrice exécutif local
- Michael Rocheleau, représentant national

Développement durable :

- Michael Rocheleau, représentant national

Intelligence artificielle :

- Michael Rocheleau, représentant national

Diversité culturelle :

- Maxime Quach, technologiste médical

Tables nationales :

SAD-CHSLD :

- Florent Kuradusange, travailleur social
- Julie Béland, directrice exécutif local

Développement durable :

- Benoit Ramier, directeur exécutif local

Mobilisation et information :

- Julie Béland, directrice exécutif local

Action féministe :

- Isabelle Brissette, secrétaire exécutif local

Optilab :

- Mélanie Favreau, directrice exécutif local
- Mathieu Leclerc, technologiste médical

2021 a été riche en mobilisation de toutes sortes et nous croyons que 2022 le sera tout autant. Pour voir la rétrospective de l'année 2021, cliquez sur le lien ci-joint!

https://www.canva.com/design/DAE4VmpWI-4/pjr4ZrBGpNLUS8acnM6njg/watch?utm_content=DAE4VmpWI-4&utm_campaign=designshare&utm_medium=link&utm_source=publishsharelink

Syndicalement vôtre !





Saviez-vous que... Un mot de votre personne conseillère

Par Marie-Claudette Vincent,
conseillère syndicale

Saviez-vous qu'un délai maximal de 6 mois est prévu à la convention collective pour corriger une erreur sur une paie (Article 24.03 des dispositions locales)? Cela veut donc dire que même si vous vous rendez compte qu'il y a une erreur à votre paie depuis un an, le dépôt d'un grief viendrait uniquement couvrir la portion des derniers 6 mois.

Cela vaut autant pour une somme versée en trop que pour une somme manquante (par exemple : omission de prélever le paiement pour le stationnement, paiement de la mauvaise prime, un temps supplémentaire non rémunéré, etc.)

Voici quelques exemples réellement arrivés au CISSSMC (les noms ont été modifiés) :

-Monsieur Nguyen est technicien et travaille de nuit depuis longtemps et a toujours reçu les primes associées à sa situation. Suite à une erreur du système de paie, l'employeur a arrêté de lui verser les primes auxquelles il a droit. Comme cela coïncidait avec d'autres modifications à la paie, il ne s'en est rendu compte qu'un an plus tard. L'Employeur a admis son erreur et a accordé une rétroactivité de 6 mois maximum. Monsieur a donc perdu l'équivalent de 6 mois de primes qui sont irrécupérables via grief ou autre.

-Madame Leclerc, une diplômée universitaire, a été embauchée à un échelon X. Après avoir été deux ans à l'emploi, elle a comparé son salaire avec une collègue et s'est aperçue que sa collègue avait deux échelons de plus, malgré le fait qu'elle avait la même expérience et la même scolarité qu'elle. Madame Leclerc a donc fait les démarches pour réclamer son dû. L'employeur a admis son erreur, mais ne reculera pas plus loin que 6 mois. Madame Leclerc a donc perdu plusieurs milliers de dollars, car elle a fait confiance au processus d'embauche et n'a pas remis en question l'échelon reconnu à l'embauche par l'employeur.

Soyez alertes, vérifiez souvent vos paies. Profitez-en pour jeter un œil à vos différentes banques de fériés, maladie, etc. aussi.

Si vous êtes une personne nouvellement embauchée, n'hésitez pas à vous comparer avec vos collègues afin de vous assurer que vous avez été mise au bon échelon.

Dernier conseil : si vous communiquez avec la paie pour faire faire une correction, faites votre première démarche par écrit pour garder une trace et prenez en note le nom de chaque personne qui touchera à votre dossier. Cela pourrait grandement nous aider à vous aider dans le cas de complications. Si après 2 semaines, la situation n'a pas été corrigée, veuillez communiquer avec votre exécutif local et nous nous assurerons de vous accompagner pour que vos droits soient protégés.

Personne ne devrait avoir à vivre avec ce sentiment d'injustice d'avoir travaillé au rabais.



Promotion des professions !

Saviez-vous que :

Le mois de mars est le mois national de la nutrition :

- Diététistes/nutritionnistes
- Technicien·ne·s en diététique

Le mois national du génie :

- Ingénieur·e·s en biomédical

7 au 11 mars 2022 : semaine nationale de l'organisation communautaire :

- Organisateur·trice·s communautaires
- Travailleur·euse·s communautaires

16 mars : journée des diététistes-nutritionnistes du Québec

20 au 26 mars 2022 : semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux du Québec

29 mars 2022 : journée APTS des technicien·ne·s en travail social



Connaissez-vous les organisateur·trice·s communautaires

Par l'équipe des organisateurs communautaires du CISSS de la Montérégie-Centre (Chantal Plamondon, Johanne Croteau, Serge Belle-Isle, Maryse Lessard, Dominique Rioux, Nadine Geneviève Desjardins, Annie Gaudreault, Nathalie Couture, Cynthia Alix, Josée Gauthier, Amélie Tanguay, Réjean Dragon et Kateri de Bellefeuille).

Au CISSS de la Montérégie-Centre, l'organisation communautaire constitue une pratique qui agit contre les inégalités sociales et les injustices, avec un parti pris évident pour celles et ceux qui les subissent. Ancrées dans un territoire, les organisatrices et organisateurs communautaires, communément appelées les « OC », détiennent une connaissance fine des lieux et des besoins des populations. Collées sur les besoins collectifs, elles et ils tissent des liens avec les acteurs de la communauté (le voisin, la conseillère municipale, l'épicier, l'intervenante, le travailleur de rue, la citoyenne, ...). Ils et elles agissent afin de sensibiliser, d'informer et d'agir inmanquablement à faire évoluer le monde, à changer les choses, avec la communauté, un pas à la fois.

Parfois, elles et ils sont la bougie d'allumage pour des actions, tantôt l'essence pour faciliter les discussions, d'autres fois, la roue pour amener les réflexions plus loin. L'organisation communautaire est assurément une profession pleine et entière avec un rôle important de création de ponts entre les individus et les organisations, afin de favoriser les maillages et les partenariats au sein de la communauté.

Comme professionnel, l'OC favorise la reprise de pouvoir des personnes en situation de vulnérabilité. Autrement dit, l'OC travaille dans une approche d'empowerment. Elles et ils visent l'inclusion sociale, l'accessibilité aux services, la démocratie, une meilleure répartition des ressources et l'amélioration globale des conditions de vie pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Forte de son évolution et de son adaptation aux nouvelles réalités, l'organisation communautaire est activement préoccupée par les enjeux environnementaux. Ainsi, les OC s'impliquent dans des dossiers de transport actif, d'aménagement du territoire et au sein de démarches de consultations citoyennes, lesquels permettent de lutter contre les changements climatiques.

Par exemple, tout au long de la pandémie, l'organisation communautaire a su se mobiliser afin de soutenir les communautés grandement éprouvées. Effectivement, les organismes et les milieux ont vu apparaître de nouveaux besoins en lien avec le contexte de crise. L'organisation communautaire s'est impliquée au sein de cellules de crise et de comités ponctuels avec nos partenaires (communautaires, municipaux, scolaires, etc..) dans la recherche de solutions innovantes. L'équipe s'est activée particulièrement à mettre en place un filet social autour des populations les plus vulnérables (aînée, jeune, jeune famille, itinérante, immigrante...).

Les OC sont présentes dans les milieux, avec une approche bienveillante, humaniste, critique et souple. L'organisation communautaire, c'est visiblement la plus belle pratique. Des questions ? Adressez-vous à votre OC!

Un parcours inspirant

*Par Florence François,
travailleuse sociale*

Dès mon arrivée au Canada, en 2006, comme demandeur d'asile à Montréal, j'ai été fascinée par la beauté diversifiée de cette grande ville. Mon besoin d'intégration et ma curiosité vont me pousser à vouloir connaître davantage le Canada via le Québec. Mon amour pour le savoir et mon désir d'aider vont me conduire, par un heureux hasard, à l'université de Montréal. C'est là que va commencer mon intégration socioprofessionnelle ainsi que mon apprentissage de l'histoire du peuple Québécois. Il faut dire que très tôt dans ma vie, mes grands-parents maternels, par la modélisation, m'ont inculqué les valeurs fondamentales du bénévolat, du communautarisme et de l'entraide. Ces modèles d'implication vont m'orienter à faire du bénévolat dans les organismes communautaires et auprès de ma communauté haïtienne dans mon processus d'intégration à la société Québécoise. Les merveilleuses expériences et les apprentissages acquis m'ont convaincu de répondre à l'appel de devenir travailleuse sociale afin de concrétiser mon rêve longtemps caressé. J'ai surmonté beaucoup de difficultés, comme un retour aux études universitaires à l'âge de 43 ans et un apprentissage des nouvelles technologies.

J'ai conjugué travail, famille, études, etc. afin d'arriver à cette réalisation personnelle et professionnelle. Et, je voulais surtout m'intégrer et servir de modèle à d'autres personnes issues de l'immigration. Aujourd'hui, en 2022, je suis passée de demandeur d'asile au Canada en 2006 à une diplômée d'études supérieures spécialisées en travail social de l'Université de Montréal.

Je suis travailleuse sociale parce que je comprends la misère humaine. Je suis travailleuse sociale afin de redonner à la communauté ce que je lui dois, compte tenu qu'aucun individu n'arrive à la réalisation de soi tout seul. Je suis travailleuse sociale œuvrant en gérontologie sociale pour garder vivantes toutes les belles valeurs humaines et sociales que m'ont enseignées mes grands-parents maternels dès ma tendre enfance. Ainsi, à travers le visage de chaque personne âgée dans mes interventions, je revoyais celui de mes grands-parents. Je suis travailleuse sociale pour promouvoir l'intergénérationnalité et la justice sociale. Non, la vieillesse n'est pas un facteur de stagnation et de régression. C'est une étape du cycle de vie de l'être humain. Parce que les personnes âgées d'aujourd'hui ont bâti ce pays. En particulier, elles ont donné au Québec un nouveau visage à travers la Révolution tranquille. Les personnes âgées d'aujourd'hui, à travers divers mouvements de mobilisation, m'ont permis, en tant que femme, de conserver mon identité personnelle, d'exercer mon droit de vote et d'avoir accès à l'université. Je suis travailleuse sociale parce que je crois fermement que l'éducation donne une meilleure qualité de communauté et je suis bien consciente qu'il reste encore beaucoup à faire.

Enfin, ce que je retiens de mon parcours d'intégration, c'est que le Canada est un grand pays, le peuple Québécois a une belle histoire riche en diversité et possède une résilience extraordinaire. Je veux donner comme exemple la conversion de certains bâtiments symboles d'atrocités en utilité sociale et/ou communautaire. Tout comme être immigrante, c'est d'être aussi capable de s'adapter au changement. Grâce à cette flexibilité, j'ai pu côtoyer des professeur·es de grand calibre de renommée internationale, des superviseur·e de stage chevronné·es, des professionnel·les expérimenté·es et des citoyen·nes engagé·es. Leur unique motivation, repousser les frontières du savoir en partageant leurs connaissances et leurs expertises en m'incluant dans ma profession et ma société d'accueil. Aujourd'hui, j'ai pu m'intégrer à la société canadienne. Je trouve ma place dans la société québécoise comme femme immigrante, mère et travailleuse sociale. Par gratitude et par amour, je me donne pour mission, à titre de Canadienne authentique, de promouvoir les valeurs fondamentales du Canada qui sont démocratie, solidarité, fraternité, citoyenneté et respect. Je défendrai toujours la place du savoir dans la société. Pour tous ceux et celles qui sont à la recherche d'un nouveau défi et qui ont à cœur la défense des droits des plus vulnérables, à donner une présence humaine aux marginalisés, à aider les autres à s'autonomiser, à se réaliser, joignez-vous aux 15 mille membres de l'OTSTCFQ qui a pour slogan de prioriser « l'humain avant tout ».

Les membres à l'honneur !

L'exécutif désire mettre de l'avant vos innovations, distinction ou encore les reconnaissances que vous, votre équipe de travail ou encore vos collègues avez reçu. Les membres de la catégorie 4 sont des professionnel·les et des technicien·nes avec une expertise qui leur sont propre. Une autre façon de mieux vous connaître ou de mettre de l'avant un·e collègue, c'est de nous faire part de votre ou son parcours personnel. Inspirez-nous ! Vous devez faire parvenir votre texte (entre une demie et une page) le 1er du mois avant la publication à l'adresse courriel suivante : ciSSsmc@aptsq.com . Si vous le désirez, vous pouvez joindre votre photo ou celle de vos collègues.

Le journal sera publié le 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre. N'ayez pas peur de vous mettre en vedette ! Faites rayonner votre profession et technique !



Vous voulez participer au journal ?



Avec la publication du nouveau journal syndical et de l'infolettre, l'exécutif vous offre l'opportunité d'y participer. Lors de nos publications, 4 fois par année, une rubrique sera consacrée à mettre en lumière un titre d'emploi ou un secteur de notre catégorie d'emploi. Que vous soyez le ou la seule auteure ou qu'il s'agit d'un travail commun de votre équipe, nous voulons vous entendre ! Tout comme la rubrique précédente, vous pouvez faire parvenir votre texte (entre une demie et une page) le 1er du mois avant la publication, à l'adresse courriel suivante : cissmc@aptsq.com . Si vous le désirez, vous pouvez joindre votre photo ou celle de votre équipe.

Le journal sera publié le 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre.
Vous désirez prendre la parole, c'est le moment idéal de le faire !



Petits rappels...

• Fiche d'adhésion à l'APTS :

Nous vous rappelons que vous pouvez compléter votre fiche d'adhésion de façon électronique en cliquant sur le lien suivant: https://gems.aptsq.com/demande_adhesion

Vous recevrez par la suite un courriel de confirmation, vous devez absolument confirmer votre adhésion.

N'oubliez pas que pour pouvoir voter lors des assemblées générales annuelles, assemblées générales spéciales ou encore lors d'un vote dans votre secteur, vous devez être officiellement membre de l'APTS.

• Pétition accès aux primes pour toute la catégorie 4 :

Membres de l'APTS, poursuivez le combat! Si ce n'est déjà fait, allez signer la pétition adressée au gouvernement Legault. Le but? Accorder à tous les titres d'emploi du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) la prime d'assiduité (prime COVID) pouvant atteindre jusqu'à

1 000 \$ par mois. L'injustice doit cesser!

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-9493/index.html>

• Cabane à sucre:

La semaine dernière, vous receviez l'invitation pour le souper cabane à sucre qui aura lieu le jeudi 31 mars. Quelques jours après le début des inscriptions, c'est plus de 300 personnes qui se sont inscrites ! Devant ce grand succès, nous avons fait des démarches avec l'érablière Raymond Meunier & fils pour ajouter 150 places pour le repas.

L'accueil se fera dès 18h et le repas sera servi vers 18h30.

À noter, que cette activité s'adresse uniquement aux membres de l'APTS local Montérégie-Centre et qu'elle est gratuite.

Pour les inscriptions : <https://fr.surveymonkey.com/r/56B9NSY>

COORDONNÉES:

COURRIEL: CISSMC@APTSQ.COM

HÔPITAL CHARLES-LEMOYNE: 450-466-5000 POSTE 3037 LOCAL AS-0064 (SOUS-SOL)

HÔPITAL HAUT-RICHELIEU : 450-359-5000 POSTE 2856 LOCAL SS-10 (SOUS-SOL)

FACEBOOK: [HTTPS://WW.FACEBOOK.COM/SYNDICATAPTSMONTEREGIE](https://ww.facebook.com/syndicataptsmonteregie)